

22 novembre 2024 : Les Ateliers des voies d'exécution 2024

La 5e édition des Ateliers des Voies d'Exécution se tiendra le vendredi 22 novembre 2024 à la Chambre nationale des commissaires de justice. Organisés par l'AAPPE, la Chambre nationale des commissaires de justice est partenaire de ce colloque aux côtés de la Cour d'appel de Paris, l'[association Droit et Procédure](#), l'AAPPE ([Association des Avocats et Praticiens des Procédures et de l'Exécution](#)), les Éditions Lextenso, Sciences Po, l'UIHJ ([Union Internationale des Huissiers de Justice](#)) ainsi que l'ENM (Ecole Nationale de la Magistrature).

[AteliersVoiesExecution 2024 V2Télécharger](#)

Sous la direction scientifique de **Soraya Amrani Mekki**, agrégée des facultés de droit et professeure à l'École de droit de Sciences Po, ce rendez-vous annuel rassemble l'ensemble des acteurs de la matière afin d'échanger sur les dernières actualités ainsi que les enjeux pratiques et juridiques des procédures d'exécution. **Trois commissaires de justice** interviendront pour partager leur expertise sur le sujet.

Inscription et participation au colloque

Vous pouvez participer à cet événement soit en **distanciel**, soit en **présentiel** (places limitées, liste d'attente), dans les locaux situés au **44 rue de Douai, 75009 Paris**.

Inscription : [Téléchargez le bulletin d'inscription](#)

Tarifs :

- **PRESENTIEL** : Tarif normal : 200 € TTC
- **PRESENTIEL** : Adhérent Droit & Procédure ou AAPPE : 100 € TTC
- **PRESENTIEL** : Gratuit pour les magistrats, greffiers, étudiants et professeurs de droit.

- **DISTANCIEL** : Tarif normal : 240 € TTC
- **DISTANCIEL** : Adhérent Droit & Procédure ou AAPPE : 120 € TTC
- **DISTANCIEL** : Gratuit pour les magistrats, greffiers et étudiants

Formation continue des commissaires de justice

La participation des commissaires de justice donne lieu à 6h au titre de la formation continue.